

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 50

Date de convocation : 24/02/2023

Date d'affichage :

Objet : Comptes administratifs 2022

L'an deux mil vingt-trois, le 3 mars à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes située à Limas (69), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	Excusé
	AVB	CHEVALIER Armelle	
x	AVB	DAUMAS Nathalie	X
x	AVB	DECEUR Patrice	X
x	AVB	FROMENT Benoît	Excusé
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
x	AVB	MANDON Olivier	X
x	AVB	MATRAY Bernard	Excusé
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	REBAUD Catherine	X
x	AVB	ROMANET Michel	Excusé
	AVB	TACHON Gérard	X
	AVB	TROUVE Michel	
x	CCBPD	BLANCHET René	X
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	
x	CCBPD	BOUVET Nicole	Excusée
x	CCBPD	FLAMAND Guy	Excusé
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	Excusée
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	X
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
	CCBPD	MERCIER Hervé	
x	CCBPD	TERRIER Pascal	
	CCBPD	TRONCY Thierry	
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN Carole	Excusée
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	
x	CCDSV	DOMPOINT Daniel	Excusé
x	CCDSV	FORNES Christine	Excusée
	CCDSV	GARNIER Gilles	
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	X
x	CCDSV	REY Bernard	X
	CCDSV	VALLOS Frédéric	
x	MBA	COGNARD Jean-François	
	MBA	DARMEDRU Brigitte	
x	MBA	MANTOUX Guy	X
	COR	BLEIN Bernadette	
x	COR	CHAMPALE Aymeric	
x	COR	CORGIER Vincent	
x	COR	GERBERON Alain	X

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	
x	COR	PERONNET Alain	Excusé
x	COR	PONTET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE Hervé	X
x	CCPA	DOUILLET José	
x	CCPA	FORT Frédéric	X
	CCPA	LAROCHE Olivier	Excusé
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	Excusée
	CCPA	PAULOIS Frédéric	Excusé
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	Excusé
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	
x	CCSB	BIOSA Françoise	X
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
	CCSB	DUCLOS Yvette	X
x	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	Excusé
	CCSB	MIGUET Frédéric	
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	Excusé
x	CCSB	THEVENON René	X
x	SIRTOM	BLOT Yves	X
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	
x	SIRTOM	MAYA Michel	X
x	SIRTOM	PEGON Catherine	Excusée
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	X
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	Excusé
	SMIDOM	BIGOT Agnès	Excusée
x	SMIDOM	COTTEY Romain	
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	X
x	SMIDOM	FERRE Paul	X
x	SMIDOM	JACQUET Claude	X
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	Excusé
x	SMIDOM	VIOT Dominique	Excusé

Les comptes administratifs font apparaître les résultats d'exécution des budgets pour l'année 2022. Les écritures par budget en investissement et en fonctionnement sont présentées ci-après.

I- BUDGET PRINCIPAL

			Dépenses	Recettes
Budget Principal	Exploitation	Opérations d'ordre	10 478,40	
		reprise excédent		0,00
		Opérations réelles	546 682,21	502 292,38
		TOTAL EXECUTION	557 160,61	502 292,38
		Résultat exercice	-54 868,23	
		Résultat N-1 reporté	136 423,43	
		CLÔTURE	81 555,20	
	Investissement	Opérations d'ordre		10 478,40
		reprise excédent	0,00	
		Opérations réelles	1 903,00	
		TOTAL EXECUTION	1 903,00	10 478,40
		Résultat exercice	8 575,40	
		Résultat N-1 reporté	60 123,78	
		CLÔTURE	68 699,18	
		RAR 2020		0,00
Clôture		68 699,18		

En exploitation, on retrouve les dépenses de personnel, les indemnités des élus ainsi que les frais d'administration générale. Le financement est assuré par une participation de chacun des budgets annexes.

Les investissements en 2022 ont été les suivants : ordinateur portable et équipement WIFI de la salle de réunion.

Compte tenu de ces éléments, la section d'exploitation affiche un résultat déficitaire de - 54 868,23 €, et la section d'investissement un résultat de + 8 575,40 €.

II- BUDGET VALORISATION ENERGETIQUE

En fin d'année 2015, nous avons titré le montant du préjudice dont était redevable la CNIM, à savoir 5 788 534.34 €. Il n'y a plus de recours et l'excédent budgétaire lié au préjudice va permettre de financer une partie des rénovations de l'usine et de lisser les amortissements futurs.

Nous vous proposons une clôture 2022 en occultant le titre de CNIM émis en 2015 pour plus de clarté. Mais pour être en adéquation avec le compte de gestion, il est aussi présenté la clôture avec le titre CNIM.

En 2023, le montant va permettre de compenser le reliquat d'amortissement des travaux antérieurs.

		SANS CNIM			AVEC CNIM			
			Dépenses	Recettes			Dépenses	Recettes
Budget Valorisation Energétique	Exploitation	Opérations d'ordre	3 510 561,90	869 511,83	Opérations d'ordre	3 510 561,90	869 511,83	
		Opérations réelles	9 975 021,29	12 961 484,58	Opérations réelles	9 975 021,29	12 961 484,58	
		TOTAL EXECUTION	13 485 583,19	13 830 996,41	TOTAL EXECUTION	13 485 583,19	13 830 996,41	
		Résultat exercice	345 413,22		Résultat exercice	345 413,22		
		Résultat N-1 reporté	-307 808,30		Résultat N-1 reporté	5 480 722,04		
		CLÔTURE	37 604,92		CLÔTURE	5 826 135,26		
		Reprise au 002			Reprise au 002	5 826 135,26		
	Investissement	Opérations d'ordre	869 511,83	3 510 561,90	Opérations d'ordre	869 511,83	3 510 561,90	
		Opérations réelles	5 014 853,20	551 917,05	Opérations réelles	5 014 853,20	551 917,05	
		TOTAL EXECUTION	5 884 365,03	4 062 478,95	TOTAL EXECUTION	5 884 365,03	4 062 478,95	
		Résultat exercice	-1 821 886,08		Résultat exercice	-1 821 886,08		
		Résultat N-1 reporté	8 525 948,75		Résultat N-1 reporté	8 525 948,75		
		CLÔTURE	6 704 062,67		CLÔTURE	6 704 062,67		
		RAR 2022	6 645 500,00	0,00	RAR 2022	6 645 500,00	0,00	
		Clôture	58 562,67		Clôture	58 562,67		
					Accusé de réception en préfecture 069-256900705-20230303-23-659-DE Date de réimpression : 03/03/2023			

Section d'exploitation

On trouve sur ce budget les dépenses d'exploitation de l'usine, du réseau, du broyage des encombrants, et de l'exploitation des installations de Quincieux et de Saint-Etienne-sur-Chalaronne.

L'augmentation des charges à caractère général est liée essentiellement à l'augmentation de la TGAP de 8 à 11 € / t. et à l'augmentation du gaz pour la fourniture de l'énergie du réseau de chauffage.

Par ailleurs, les travaux de reconstruction du bâtiment « encombrants » de Quincieux est comptabilisé en fonctionnent en dépenses / recettes.

Section d'investissement

Les investissements engagés sur l'année 2022 sont :

- Fin des travaux de l'UVE concernant la tranche ferme, et démarrage des travaux de la tranche optionnelle qui vont se terminer en 2023 : 2 828 000 €.
- Travaux de raccordement de bâtiment sur le réseau de chauffage : 278 000 €.

Le résultat de la section d'exploitation en 2022 est bénéficiaire de **345 413,22 €**, et celui de la section d'investissement a un résultat négatif de **- 1 821 886,08 €**.

III- BUDGET COLLECTE SELECTIVE

		Dépenses	Recettes
Budget Collecte Sélective	Exploitation	Opérations d'ordre	32 725.00
		Opérations réelles	12 515 830.87
		TOTAL EXECUTION	12 548 555.87
		Résultat exercice	- 571 556.08
		Résultat N-1 reporté	1 066 633.59*
		CLÔTURE	495 077.51
	Investissement	Opérations d'ordre	4 494.25
		Opérations réelles	99 639.64
		TOTAL EXECUTION	104 133.89
		Résultat exercice	- 71 408.89
		Résultat N-1 reporté	154 242.28
		CLÔTURE	82 833.39

* Une erreur s'est glissée dans le résultat N-1 reporté lors de la préparation du budget (- 0,02 €) ; la somme reprise au compte 001 est de 1 066 633,59 €, au lieu de 1 066 633,61 €.

Par conséquent, il y a une différence de 0,02 € entre le compte de gestion et le compte administratif 2022. En fin d'exercice 2023, elle sera compensée.

Le budget collecte sélective retrace le montant des différents matériaux récupérés dans les collectes sélectives (verre, journaux et emballages), ainsi que les subventions versées par les éco organismes (Eco emballage, Eco mobilier, D3E).

En dépense apparaissent les prestations de transfert et de tri des différents prestataires (Guérin, Suez), ainsi que le reversement aux collectivités des recettes de vente des matériaux et des subventions des Eco organismes.

En 2022, les tonnages de collecte sélective ont augmenté, ainsi que le prix de prestation des centres de tri, notamment lié aux extensions des consignes de tri.

Par ailleurs, 223 000 € ont été pris en fonctionnement pour financer la communication des extensions des consignes. Le tableau ci-après présente les principales dépenses / recettes par matériaux et les éco organismes.

Compte tenu de ces éléments, la section d'exploitation affiche un résultat déficitaire de **- 571 556,08 €**, et la section d'investissement, un résultat déficitaire de **- 1 821 886,08 €**.

Accusé de réception en préfecture
069-246900705-20230323-23-659-DE
Date de réception en préfecture : 10/03/2023

SYNTHESE des OPERATIONS - VUE SYNTHETIQUE

DEPENSES		RECETTES		RESULTAT	
31/12/2022		31/12/2022		31/12/2022	
Traitement VERRE	736 575,00	959 019,91	222 444,91	Reliquat T4/21 + année 2022	
Traitement PAPIER	296 915,00	399 308,00	102 393,00	Reliquat T4/21 + année 2023	
Mise en balle cartons déchetteries	101 078,00		-101 078,00		
EMBALLAGES LEGERES	1 658 611,00	1 772 473,69	113 862,69		
MULTI MATERIAUX	853 493,00	910 895,00	57 402,00		
REVERSEMENT MATIERES	1 417 069,00	1 870 010,41	452 941,41		
REVERSEMENT Cartons	478 646,32	425 065,51	-53 580,81	Reversement T4/21	
REVERSEMENT Papier	553 799,44	381 124,15	-172 675,29	Reversement T4/22	
REVERSEMENT Verre	416 703,25	376 267,21	-40 436,04		
REFUS DE TRI	281 196,50	281 196,45	-0,05		
ECO ORGANISMES	4 499 333,61	4 480 701,15	-18 632,46		
CITEO Emballages	3 720 927,00 €	3 611 726,68 €	-109 200,32		
CITEO-Eco folio	285 442,29 €	386 220,00 €	100 777,71		
ECO MOBILIER	270 273,09 €	270 273,00 €	-0,09		
D3E	222 691,23 €	212 481,47 €	-10 209,76		
REVERSEMENT EXCEPTIONNEL	0,00		0,00		
divers	97 786,91	120 938,31			
Participation au BP	124 950,00		-124 950,00		
Ligue contre cancer	14 752,00		-14 752,00		
Etude et communication	176 124,00		-176 124,00		
Dotation aux amortissements	32 725,00		-32725		
Annulation titres 2021 : Erreur TVA	808 797,84		-808797,84		
	12 548 555,87	11 976 999,79	-571 556,08		

Compte tenu de ces éléments, la section d'exploitation affiche un résultat déficitaire de – 571 556, 08 €, et la section d'investissement, un résultat déficitaire de – 71 408,89 €.

IV- BUDGET COMPOST

		Dépenses	Recettes
Budget Compostage	Exploitation	Opérations d'ordre	27 727,00
		Opérations réelles	692 205,18
		TOTAL EXECUTION	719 932,18
		Résultat exercice	48 289,72
		Résultat N-1 reporté	603 149,26
		CLÔTURE	651 438,98
	Investissement	Opérations d'ordre	27 727,00
		Opérations réelles	0,00
		TOTAL EXECUTION	0,00
		Résultat exercice	27 727,00
		Résultat N-1 reporté	1 609 739,39
		CLÔTURE	1 637 466,39

En dépenses de fonctionnement, on trouve les frais d'exploitation relatifs aux quatre plateformes utilisées par le Sytraival (Arnas – Baneins – Reyrieux – LAYE – Monsols), ainsi que le remboursement des transports (distance de plus de 10 km) aux EPCI.

Par ailleurs, ce budget subventionne des actions concernant les biodéchets (composteurs partagés, expérimentation de collecte en PAV).

Le résultat d'exploitation s'élève à + 48 289,72 €, et à + 27 727,00 € en investissement.

V- BUDGET CET 3

			Dépenses	Recettes
Budget C.E.T	Exploitation	Opérations d'ordre	10 440,00	
		Opérations réelles	38 669,00	94 241,10
		TOTAL EXECUTION	49 109,00	94 241,10
		<i>Résultat exercice</i>	<i>45 132,10</i>	
		<i>Résultat N-1 reporté</i>	<i>484 540,77</i>	
		CLÔTURE	529 672,87	
	Investissement	Opérations d'ordre		10 440,00
		Opérations réelles	0,00	
		TOTAL EXECUTION	0,00	10 440,00
		<i>Résultat exercice</i>	<i>10 440,00</i>	
		<i>Résultat N-1 reporté</i>	<i>116 025,04</i>	
		CLÔTURE	126 465,04	

Le résultat d'exploitation s'élève à + 45 132,10 €, et à + 10 440,00 € en investissement.

Le comité, en l'absence du Président, Monsieur Jean-Paul CHEMARIN, et sous la présidence du doyen, Monsieur Paul FERRE, approuve à l'unanimité, après en avoir délibéré, les comptes administratifs 2022.

Le secrétaire,
Olivier MANDON

Le Président,
Jean-Paul CHEMARIN